



Lettre ouverte au Directeur du Département SEM

Après la formalisation du droit d'opposition par la CGT, le SAT RATP et SUD RATP, qui représentent plus de 50 % des salariés, sur le dossier portant sur la MDT en nuit, vous avez publié un tract info flash mettant en cause nos Organisations syndicales.

Devons nous comprendre que l'esprit de la démocratie est incompatible avec le pseudo pragmatisme économique ?

Faut-il comprendre qu'il y a une condition à l'exercice du droit seulement applicable lorsqu'il est partagé, accepté par le dirigeant qui démontre ainsi son attachement à un déconcertant solipsisme?

Car la direction ne s'affirme-t-elle pas très clairement dans une attitude qui dans son expression, sa création, sa vision du monde, privilégie la solitude de sa subjectivité ?

Quelle démonstration vous nous offrez au travers de votre communication, véritable instrument de propagande anti syndicale ciblé bien loin du principe de neutralité qui vous oblige.

Quelle abnégation vous avez, à vouloir nous corriger, nous dénigrer allant même jusqu'à nous empêcher d'accomplir la tâche qui nous revient, elle, parfaitement légitime.

Mais vous aurez beau nous traiter avec le plus grand dédain, la plus grande condescendance, de militants amoraux, tristes sectaires et manipulateurs en tout genre, vous n'arriverez jamais à faire oublier que nous sommes élus et non nommés !

Nous avons ce devoir et nous l'assumons. Nous sommes la voix des salariés, de nos collègues. Nous n'avons pas attendu votre acception pour mériter leur confiance.

La Direction de l'établissement s'affiche, une fois de plus revancharde à l'encontre des femmes et des hommes qui osent encore dire NON et contester les mauvais coups qui leurs sont assés. Attendriez-vous de nous, Monsieur le Directeur, que nous nous soumettions à vos désirs ?

Attendriez-vous de nous, Monsieur le Directeur, que nous abandonnions en toute conscience, notre responsabilité envers nos électeurs?

Attendriez-vous de nous que nous reléguions l'intérêt général des salariés derrière quelques cadeaux individuels que vous accorderiez au prix de notre renoncement et d'une triste trahison?

Non. Monsieur le directeur. Apprenez que vous faites face à des femmes et des hommes généreux et courageux. Apprenez que nous ne sommes tout simplement pas à vendre.

A SEM/CML, durant les phases de discussions, nous ne sommes ni écoutés ni entendus. Nos revendications sont systématiquement ignorées.

Cela a été singulièrement vrai ces derniers temps à CML avec les dossiers SCC et service clientèle.

La Direction préfère s'arranger avec ses futurs signataires et nous sortir du dialogue social. Peut-être d'ailleurs que les futurs signataires sortent trop tôt du bois, ce qui incite la Direction à les considérer particulièrement, ce qui n'est pas très loyal en terme de dialogue social.

Pour ce qui est du droit d'opposition en lui-même, nous vous rappelons que pour signer un accord il faut 30 % des OS représentatives alors que pour s'y opposer il en faut une majorité soit 50 %.

Le droit d'opposition est une disposition du code du travail qui est notre socle commun à tous. Ce n'est donc pas une OS ou la Direction qui va nous reprocher de le respecter.

Au vu de la situation que crée la Direction à travers la publication de la note Urban Flash portant sur la MDT en nuit, et de la façon dont nos OS sont considérées dans cet établissement depuis plusieurs mois, les élus CGT, SAT RATP et SUD RATP ont quitté la séance du CDEP du 18 octobre 2016.

Paris, le 18 octobre 2016.